



CQPM • Pilote de systèmes de production automatisée



Produire - Réaliser

- Conduite, réglage d'équipements industriels

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le (la) pilote de systèmes de production automatisée met en service plusieurs installations, et gère les flux de production, la qualité et le bon fonctionnement des machines de production dont il coordonne la ligne ou l'îlot.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Conduite de plusieurs installations de production automatisée de moyenne ou grande série
- Animation technique ou fonctionnelle d'un groupe d'opérateurs de production travaillant dans sa zone
- Maintenance de plusieurs installations de production automatisée de moyenne ou grande série
- Participation à l'amélioration de la production

COMPÉTENCES

- Conduire un système de production
- Contrôler la conformité des produits et corriger les paramètres
- Transmettre les informations et les pratiques de production
- Réaliser des opérations de maintenance préventive



- Analyser un dysfonctionnement lié au système automatisé
- Effectuer un échange standard d'un sous ensemble fonctionnel de l'installation
- Collecter et capitaliser des informations relatives à l'activité
- Analyser les informations et participer à une action de progrès

LES MÉTIERS LIÉS

- Conducteur de ligne de production (H/F)
- Pilote de système de production industrielle (H/F)

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Catégorie : B

N° Cert. : MQ 1994 11 54/88 0119 R

État : Active

Code CPF Métallurgie : 248178

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE